

REPUBLIQUE DE GUINEE

Travail-Justice-Solidarité

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT

DECRET N°D/ 024 /PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DES SECRETAIRES
GENERAUX DES COMMUNES

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

VU La Loi Fondamentale ;

VU Le Décret n°D/99/004/PRG/SGG du 08 mars 1999, portant nomination du Premier Ministre ;

VU Le Décret n°D/99/007/PRG/SGG du 12 mars 1999, nommant les Membres du Gouvernement, tel que modifié jusqu'à ce jour ;

D E C R E T E

Article 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés Secrétaires Généraux des Communes Urbaines ci-après :

1. Kissidougou : Monsieur Karamoko TOURE en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation -MATD- en remplacement de Monsieur Iya DOUMBOUYA appelé à d'autres fonctions.

2. Siguiri : Monsieur Ibrahima Fofana, précédemment Secrétaire Général Commune de Kaloum en remplacement de Monsieur Mohamed Laye KABA mis à la disposition du M.A.T.D.

3. Kaloum : Madame Mariama SYLLA en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation -MATD- en remplacement de Monsieur Ibrahima FOFANA muté.

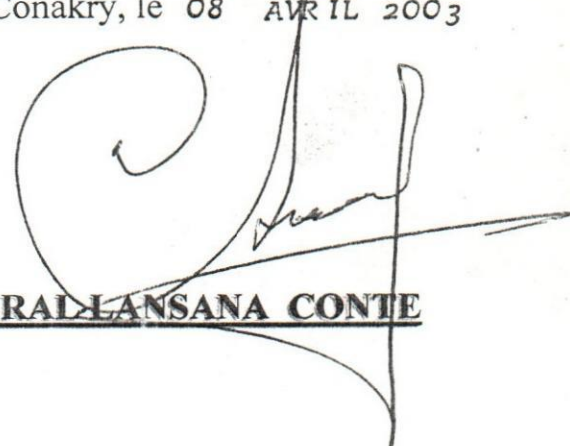
4. Gaoual : Monsieur Cécé LOUA en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation -MATD- en remplacement de Monsieur Habib SOW mis à la disposition de son Département d'origine.

5. Tougué : Madame Yélikhan CAMARA, précédemment Sous-Préfet Adjointe de Damakania Préfecture de Kindia en remplacement de Monsieur Mamadou Aliou d'El Hadj BAH muté.

6. Ratoma : Madame Touré Fanta CAMARA en service au Ministère de l'Administration du Territoire et de la Décentralisation –MATD- en remplacement de Monsieur Koly KONE mis à la disposition du Service National d'Action Humanitaire.

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de sa signature sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 08 AVRIL 2003



GENERAL LANSANA CONTE